

ANXIÉTÉ
STRESS

SOLITUDE
MAL-ÊTRE

**Je suis étudiant,
je rencontre des difficultés passagères.**

Je peux bénéficier d'un **suivi psychologique,**
sans avance de frais.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

santepsy.etudiant.gouv.fr



Santé Psy Étudiant est un dispositif du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour répondre au besoin d'accompagnement des étudiants sur leur santé mentale.

